

Extrait du discours prononcé par de Gaulle à Alger le 24 septembre 1943 :

"Après trois ans et trois mois d'odieuse oppression et d'épreuves indicibles, la Corse, la Corse française, la Corse si aimée et si admirée, paraît à son tour au soleil de la Libération. La France entière en a tressailli, d'abord parce qu'en Corse l'ennemi recule, en abandonnant sur le terrain conquis par nous des cadavres, des prisonniers, des armes, ensuite parce qu'à mesure que fuit l'envahisseur, reparait, de ville en ville et de village en village, le peuple français tel qu'il est, c'est-à-dire courageux, rassemblé, résolu à la liberté. Mais aussi la France se félicite d'être en mesure d'apporter une contribution utile à l'effort commun des Alliés.

Les combats qui se livrent en Corse ne sont qu'un épisode de la grande bataille de Méditerranée, engagée par l'Axe le 10 juin 1940 et à laquelle nous n'avons pas cessé, ne cessons pas et ne cesserons pas de prendre une part active par les moyens en notre pouvoir. En l'occurrence, les combats de Saint-Florent, de Sartène, de Levie, de Solenzara, des cols de Sorba et d'Inzecca et de tant d'autres points de l'île, pour modestes qu'ils soient dans leurs proportions, sont conjugués avec la bataille que nos alliés américains et britanniques livrent glorieusement aux Allemands dans la péninsule italienne et à laquelle une importante armée française se tient prête à participer, tandis que nos alliés russes écrasent méthodiquement la masse principale des forces germaniques. Ainsi est prouvée, une fois de plus, par notre sang, la solidarité complète qui nous lie, malgré nos malheurs provisoires, aux Nations unies, dans une guerre, pour une seule victoire.

Enfin, la France se réjouit de voir en Corse la volonté nationale balayer immédiatement, sans délai et sans rémission, sur les talons mêmes de l'ennemi, le régime détesté et méprisé de Vichy, comme elle le fera demain sur chaque arpent de nos terres. Il appartient maintenant à l'autorité de l'Etat, qu'exerce dans sa plénitude le Comité de la libération nationale, et à elle seule, de procéder aux substitutions et, quand il y a lieu, aux châtiments. En Corse, aujourd'hui, c'est dans l'enthousiasme et dans l'ordre que la liberté française reprend ses droits trop longtemps outragés. Le pays et l'Empire saluent les combattants français de Corse, à qui le commandant en chef de l'armée française vient d'aller, sur le terrain même, donner les instructions nécessaires pour les engagements de demain.

A ces combattants et à leurs chefs, à ceux qui se sont levés du sol corse pour se libérer eux-mêmes dès que s'en offrit l'occasion et à ceux que l'armée, la marine, l'aviation françaises renaissantes y ont hardiment envoyés, le Comité de la libération nationale adresse le témoignage ardent de l'amour et de la fierté de la France."